

Instrument de recherche

**P26 Fonds Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SFCP-section locale 301**

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)

Janvier 2018



## **Plan de classification**

### **1000 Administration**

- 1100 Historique
- 1200 Documents constitutifs
- 1300 Élections
- 1400 Comités et assemblées
- 1500 Instances
- 1600 Affaires juridiques
- 1700 Correspondance

### **2000 Relations de travail**

- 2100 Négociations
- 2200 Griefs
- 2300 Lettre d'entente
- 2400 Avantages sociaux et conditions de travail
- 2500 Conventions collectives

### **3000 Activités de mobilisation**

- 3100 Conflits de travail
- 3200 Éducation syndicale
- 3300 Maraudages
- 3400 Maison des cols bleus

### **4000 Finance**

### **5000 Information - communication**

- 5100 Études
- 5200 Rapports internes
- 5300 Publications
- 5400 Conférences de presse
- 5500 Dossiers de presse

### **6000 Relation avec des organismes externes**

### **7000 Documents multiplateformes**

### **8000 Documents photographiques, audiovisuels et audio**

## P26 Fonds Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SFCP-section locale 301

### Histoire administrative

Le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SFCP-section locale 301, est né en 1943 sous l'impulsion d'organiseurs du Congrès Canadien du Travail (CCT) qui rassemblent la grande majorité (80%) des employés manuels de la Ville de Montréal au sein de la Fraternité Canadienne des Employés Municipaux (FCEM), local No. 1. En 1960, le syndicat décide par référendum de s'affilier à l'Union nationale des employés de services publics (UNESP); en 1963, l'UNESP se joindra à l'Union nationale des employés publics (UNEP) pour former le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). En 1964, l'unité des employés manuels de Montréal devient le Syndicat des cols bleus de Montréal, SFCP-section locale 301; en 2002, le nom devient le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SFCP-section locale 301.

La première action syndicale des cols bleus qui est rapportée remonte à 1918. Un premier conflit de travail avec les autorités municipales survient en décembre lors d'une grève décidée dans une assemblée de quatre « unions » (employés de l'aqueduc et des incinérateurs, policiers, pompiers et ingénieurs mécaniciens). La grève dure 33 heures et le retour au travail a lieu lorsqu'un tribunal d'arbitrage est créé (La Presse, 12-14 décembre 1918). L'arbitrage accorde une amélioration des conditions de travail, les salaires sont augmentés et le droit de se syndiquer est reconnu (La Presse, 3 février 1919).

Un deuxième conflit surgit en 1920 lorsque les employés de l'aqueduc (ingénieurs, chauffeurs, huileurs et charbonniers) font la grève après cinq mois de pourparlers infructueux entre les représentants de la Commission administrative de la Métropole et les délégués des Unions internationales représentant les employés manuels. La pénurie d'eau ne tarde pas à se faire sentir au sein de la population; le gouvernement provincial offre son service de conciliation refusé par le président de la Commission administrative. Le 14 janvier, le président revient sur sa décision et amorce des négociations infructueuses. Une semaine après, une Commission provinciale est chargée de régler le différend; la grève prend fin le 4 février; tous les employés sont repris et les revendications acceptées (R. Chartier, Relations industrielles, 1962).

En 1941, une association d'employés municipaux regroupant des manuels est créée, le Syndicat des Employés de la Cité de Montréal (SECM) affilié à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Le nombre précis de ses membres est inconnu et ses rapports avec les autorités municipales sont incertains : des assemblées de membres ont lieu et des relations sont établies avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (CTCC). Le SECM cesse d'exister en septembre 1949.

Au mois d'août 1943, une grève est déclenchée suite au congédiement de quatre employés censément pour « activité syndicale durant les heures de travail »; sous la gouverne de la FCEM, la grève de 1 500 employés manuels se termine après cinq jours suite à la création d'un comité d'arbitrage (La Presse, 21-25 août 1943). En juillet 1944, conformément au nouveau cadre juridique fixé par la Loi des relations ouvrières et aux termes du décret du comité d'arbitrage, un premier contrat collectif de travail des employés manuels est signé par la FCEM.

En 1945, la reconnaissance formelle de la FCEM, section locale No. 1, comme représentante des employés manuels de la Ville de Montréal est accordée par la Commission des relations ouvrières. Le 25 novembre 1946, la FCEM est confortée lorsqu'elle emporte le vote de représentation (62%) demandé par le Syndicat des Employés de la Cité de Montréal (SECM-CTCC).

Le dispositif entente-décret pour déterminer les conditions de travail (« on s'entend ou à défaut, l'arbitre décidera ») devient la norme durant la majeure partie de l'histoire du syndicat. Cette spécificité fondée sur la nature de service public du travail des employés de la municipalité a entraîné la présence continue d'un cadre légal particulier et contraignant qui a marqué l'évolution des rapports collectifs de ce groupe d'employés jusqu'à aujourd'hui.

En 1921, toute grève des salariés des services d'incendie, de police, d'aqueduc et d'incinération sanitaire est illégale tant et aussi longtemps que leur différend n'a pas été soumis à un conseil d'arbitrage<sup>1</sup>. En 1944, en même temps que l'ensemble

<sup>1</sup> Loi concernant les différends entre employeurs et employés des services municipaux, S.Q. 1921, c. 46. (Loi des grèves et contre-grèves municipales)

des salariés québécois deviennent régis par un nouveau régime de rapports collectifs de travail<sup>2</sup>, le droit d'association des employés des services publics est confirmé, mais toute grève leur est interdite et la décision des arbitres est exécutoire<sup>3</sup>. En 1949, ces conseils d'arbitrages deviennent permanents et la convention collective ou la sentence arbitrale doivent avoir une durée fixe de 24 mois<sup>4</sup>. Le Code du travail adopté en 1964 accorde le droit de grève, mais à compter de 1982, il devient assorti de l'obligation de fournir des services essentiels définis par le Conseil des services essentiels à défaut d'entente entre les parties<sup>5</sup>. En 1980, une loi spéciale interrompt une grève légale des cols bleus et impose l'arbitrage<sup>6</sup>. En 2000, la fusion des villes de l'Île de Montréal sont l'occasion d'instaurer un mécanisme d'arbitrage afin d'harmoniser les conventions collectives des employés des villes fusionnées<sup>7</sup>. En 2014, des conditions nouvelles sont imposées pour les régimes de retraite à prestations déterminées des municipalités et l'arbitrage est imposé à défaut d'entente<sup>8</sup>. En 2016, dans le cadre du « pacte fiscal » avec les municipalités, la durée des conventions collectives ou de la sentence arbitrale est fixée à cinq ans et l'intervention directe du ministre des Affaires municipales est prévue en vue de « favoriser le règlement des différends »<sup>9</sup>.

Après 1945, les conventions collectives sont conclues avec ou sans arbitrage. En 1946, une première convention collective de travail est conclue sans arbitrage. En 1947, les questions relatives aux salaires, aux heures de travail et la perception de la cotisation syndicale sont envoyées à l'arbitrage. La lenteur des travaux du Comité d'arbitrage entraîne des actions collectives d'impatience (manifestations durant les heures de travail; confrontation du Comité d'arbitrage; menace de vote de grève) et l'intervention du ministre du Travail. La sentence arbitrale accorde une augmentation de salaire et la perception obligatoire de la cotisation syndicale pour l'ensemble des employés manuels (La Presse, 27 novembre 1947).

En 1948 et 1949, les conventions sont conclues sans arbitrage. À compter de 1950, la mise en place d'un fonds de pension pour l'ensemble des employés de la ville de Montréal devient un enjeu majeur. Un Comité de pension composé des représentants des quatre syndicats est constitué pour négocier ses clauses. Les discussions sur cette matière exclue du champ des négociations en vertu des dispositions de la Loi des relations ouvrières perdurent au cours des ans. Des référendums prévus par le Règlement municipal ont lieu pour approuver ces conditions au cours des années 1951, 1956, 1962 et 1965. En 1952, les termes du rapport d'arbitrage sont finalement approuvés suite à un référendum tenu dans les locaux de la ville (Le Devoir, 3 mai 1952). En 1954 et à nouveau en 1956, un accord intervient sur une convention collective de 2 ans.

Par la suite et jusqu'à aujourd'hui, un enjeu majeur de négociation émerge dans l'univers des rapports collectifs entre la ville et le syndicat : la pratique de faire faire par des contracteurs privés des travaux généralement confiés aux cols bleus. En 1956, l'administration (Jean Drapeau est maire) annonce une réduction de 3% des effectifs de la ville, et particulièrement le licenciement de 230 préposés à l'enlèvement des vidanges. L'octroi de contrats de ramassage des vidanges au privé surgit comme sujet de revendications continues sous la forme d'une opposition à la sous-traitance des fonctions exercées par les employés manuels. Cette prise de conscience que le titulariat, la permanence, n'égal pas garantie d'emploi agit comme une bougie d'allumage. La mobilisation avec l'ensemble des syndicats des villes est organisée et l'engagement de prendre parti lors des prochaines élections municipales est annoncé. En novembre 1957, le maire Sarto Fournier est élu et petit à petit certains des « 230 » sont réembauchés à divers titres. En 1958 et en 1959, on arrive à des ententes sur les conventions collectives et la grande majorité des « 230 » sont progressivement réinstallés. En 1961 et en 1964, les ententes collectives sont menées à bien, notamment grâce l'amélioration des clauses relatives à la sécurité d'emploi. En 1967, une « convention modèle » est conclue après une grève de cinq jours. En 1968, l'entente collective intervient sans moyen de pression.

<sup>2</sup> Loi des relations ouvrières, S.R.Q. 1941, c. 162A

<sup>3</sup> Loi des différends entre les services publics et leurs salariés, S.Q., 1944, c. 31.

<sup>4</sup> Loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés, 13 Geo. VI, ch. 26, 10 mars

<sup>5</sup> Loi modifiant le Code du travail, L.Q. 1982, c. 37; Loi modifiant le Code du travail, L.Q. 1984, c. 45.

<sup>6</sup> Loi assurant la reprise de certains services de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal, L.Q. 1980, c. 1.

<sup>7</sup> Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2000, c. 27.

<sup>8</sup> Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, R.L.R.Q. 2014, c. S-2.1.1.

<sup>9</sup> Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, L.Q. 2016, c. 24.

En 1970, La création de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) est l'occasion de fusions de certains services municipaux au sein de cette nouvelle entité et donc, de négociations fructueuses pour protéger les intérêts de tous les employés municipaux concernés et, en particulier l'accès à une certaine sécurité d'emploi pour les employés auxiliaires. En février 1972, en réaction à des demandes de reculs de l'administration municipale, la grève est déclenchée, mais, après cinq jours elle est suspendue durant 90 jours (une ordonnance judiciaire du Code du travail, art. 99); le 12 mai, la grève assortie d'une entente sur les services essentiels reprend jusqu'à l'acceptation des dernières offres par l'assemblée le 13 juin. La sécurité d'emploi est maintenue et les contrats à forfait sont grandement restreints. En 1974, la convention collective conclue garantit un emploi pour certains auxiliaires au cours de l'hiver. En 1976, dans le contexte de l'inflation (+15% de 1975 à 1977) et des lois de contrôle des hausses de salaires, les négociations traînent et le rapport du médiateur est adopté par l'assemblée des membres (68% des 4 245 votes) en novembre 1977 pour une convention de deux ans (1976-1977). Une entente intervient pour une convention collective en 1978.

En 1979, un plan de rationalisation de l'administration fait surgir le spectre de nouvelles coupures de postes dans une période où le nombre de cols bleus a beaucoup diminué (2 000 de moins au cours des cinq dernières années). La restructuration des services et surtout l'octroi de contrats à l'externe sont tenus responsables : le syndicat veut freiner la « saignée » par l'abolition des contrats à forfait. Un front commun des syndicats de la ville est créé, mais la négociation des cols bleus échoue et une grève de six semaines déclenchée le 12 février 1980 est interrompue par une loi spéciale qui confie à un arbitre le mandat de fixer les conditions de travail en tenant compte du rapport du médiateur<sup>10</sup>. La sentence arbitrale déposée en septembre est jugée globalement satisfaisante malgré la protection accordée au droit de sous-traitance. La sécurité d'emploi assurée par l'abolition des sous-contrats et la titularisation des auxiliaires est devenue la revendication dominante : le syndicat met en place le Comité anti sous-traitance (CAST) et les manifestations se multiplient, notamment sur les lieux de travail des « contracteurs qui volent leurs jobs ». En septembre 1982, l'entente sur une convention de trois ans est acceptée par l'assemblée avec des avancées certaines : la sécurité d'emploi est stabilisée; tout projet de sous-contrat est soumis aux observations du CAST; la réorganisation administrative est sujette à la consultation et à l'arbitrage; le programme de regroupement des emplois est soumis à l'attention du comité syndical d'évaluation.

La négociation suivante est dominée par des positions opposées entre l'octroi de contrats au privé et la sécurité d'emploi sous la forme d'un plancher d'emploi. Des actions de grève débutent en février 1986 et la prestation effective des services essentiels devient l'enjeu. Le Conseil des services essentiels suspend l'exercice du droit de grève, mais des moyens de pression sont exercés, notamment le refus de travail supplémentaire. Une trêve est appliquée durant la campagne électorale (juin-novembre). L'entente est conclue en février 1987 avec la nouvelle administration (Jean Doré, chef du RCM - Rassemblement des citoyens de Montréal -, est élu maire) : un plancher d'emploi est défini; le tituliariat est octroyé à des centaines d'auxiliaires; 50 % de l'enlèvement des ordures est assuré aux cols bleus; certains travaux en sous-traitance sont abandonnés; l'examen de la productivité sera effectué par un comité conjoint; une déclaration de faveur à l'égard des travaux en régie est formulée. En novembre 1988, une nouvelle entente est conclue avec des dispositions prévoyant la perspective d'aménagement de l'horaire de travail sur quatre jours et la libération de cols bleus pour faire enquête sur la sous-traitance.

La négociation suivante met en évidence la revendication de la réduction des heures de travail (35 heures par semaine de quatre jours). À compter de mai 1991, des manifestations et des actions de grèves sporadiques sont amorcées et reprises jusqu'en décembre où l'assemblée accepte l'offre de la ville : 37,5 heures de travail par semaine de cinq jours et la création d'un Comité conjoint sur la productivité, les heures et la semaine de travail; en septembre 1992, le Rapport du président du Comité conclut à la mise en oeuvre d'une série de mesures en vue d'arriver à la semaine de quatre jours.

En 1993, l'accent est mis sur la résistance au Projet de loi 102 qui prolonge les conventions collectives du secteur public québécois, gèle les salaires pour deux ans et ampute 1% de la masse salariale pour les années 1993-1994 et 1994-1995. À la veille de la sanction de la loi et malgré des négociations intenses pour éviter l'impasse, plusieurs dizaines de cols bleus forcent les portes de l'Hôtel de Ville; en 1999, des dirigeants du syndicat sont condamnés à la prison pour participation à une émeute. La poursuite des négociations pour aménager l'application de la loi est un échec. Les élections municipales ont lieu au mois de novembre 1994 : une nouvelle administration est élue (Pierre Bourque, chef de Vision Montréal, est élu maire). Une autre étape s'offre à l'horizon.

<sup>10</sup> Loi assurant la reprise de certains services de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal, L.Q. 1980, c. 1.

En 1995, le syndicat se sent provoqué par une opération administrative de réaffectation de 1 300 cols bleus et les négociations amorcées deviennent coincées durant des mois malgré la médiation maintes fois reprise et les séances de commission parlementaire à Québec. La divergence de vues est évidente : l'administration met de l'avant un partenariat avec le privé alors que le syndicat vante les mérites du partenariat réussi avec la Communauté urbaine de Montréal. La grève des heures supplémentaires est lancée et devient persistante et les interventions du Conseil des services essentiels sont récurrentes. Après tout ce temps, l'entente est finalement trouvée en décembre 1996 à la suite d'une médiation spéciale. Le compromis est évident : la réduction du plancher d'emploi; les heures de travail sont fixées à 36 heures et plus tard à 35 heures dans une semaine de quatre jours; une entente de partenariat où des cols bleus peuvent soumissionner sur les offres de travaux; la suspension de la clause d'égalité entre les salaires des cols bleus et ceux offerts par des sous-traitants; la création de comités mixtes de productivité.

Le ciel politique devient orageux. Des discours réclamant les moyens de réduire les coûts d'opération des municipalités sont prononcés. En même temps, on demande de modifier le Code du travail pour obtenir la flexibilité utile à cette fin (droit au lock-out pour les municipalités et restriction au droit de suite de la convention collective lors de la concession d'entreprise, i.e. les sous-contrats). Des menaces de coupures de personnel sont proférées. Enfin, l'idée de « Une île, une ville », renaît, i.e. la fusion des municipalités qui amènerait par voie de conséquence l'uniformisation (à la hausse ou à la baisse!) des conditions de travail à la grandeur de Montréal.

À cette époque, les ressources du syndicat sont aussi mobilisées par la négociation des conditions de travail des cols bleus d'autres unités : ceux à l'emploi de la Communauté urbaine de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales (Société de développement de Montréal; Office municipal d'habitation de Montréal; Société du Parc des îles) ainsi que d'entreprises de recyclage de déchets (Rebuts solides canadiens Inc.). L'objectif d'harmoniser les conditions de cet ensemble est persistant et des grèves ont lieu (notamment à l'Office municipal d'habitation de Montréal durant 11 mois en 1998-99). Le comité syndical contre la sous-traitance est devenu le Comité pro-régie et les dossiers de plaintes contre les sous-traitants s'accumulent.

En 2000, deux projets de loi frappant les cols bleus sont déposés : leur régime de retraite et les fusions municipales : selon le P.L. 102, les employeurs pourront décider unilatéralement d'un congé de cotisation en cas de surplus actuariel tout en fermant la porte à l'amélioration des bénéficiaires du régime; selon le P.L. 124, lors d'une fusion, le processus de négociation collective est repoussé d'un an et la porte est ouverte pour un arbitrage qui peut fixer les conditions de travail durant trois ans; de plus, le coût futur ne peut dépasser la somme des dépenses totales de la ville. Des manifestations de protestation sont organisées et les menaces de grève de 24 heures sont énoncées. En novembre 2001, une nouvelle administration entre en fonction (Gérald Tremblay est élu maire).

En 2002, les fusions de 28 villes ont lieu; le syndicat représentant maintenant plus de 7 000 cols bleus veut relever le défi d'établir l'équité dans l'harmonisation des 29 conventions collectives. En 2003, l'élection d'un nouveau gouvernement à Québec (Jean Charest devient premier ministre) pointe vers des défusions de municipalités et fait revivre les idées de désunion et de privatisation de services. L'arbitre désigné pour fixer les conditions de travail des villes fusionnées est désigné. Les discussions à Québec pour faciliter la sous-traitance par des amendements au Code du travail servent d'excuse pour le report des négociations; des accords de principe avec les représentants de l'administration sont refusés par le Comité exécutif de la ville. Des manifestations se déroulent devant les résidences des dirigeants municipaux. Finalement des défusions se produisent et le processus d'arbitrage est retardé. En décembre 2004, la sentence arbitrale tombe : une augmentation de 8,5% sur trois ans; une semaine de travail de 36 plutôt que 35 heures; la semaine de 4 jours à négocier avec les arrondissements; certains salaires plus avantageux sont réduits pour permettre l'atteinte de l'objectif d'éviter l'augmentation des dépenses totales; la coupure du financement par l'administration de la formation syndicale. La contestation judiciaire de la sentence est rejetée. Le syndicat qualifie la sentence de « torchon ». Il appréhende les négociations avec les directions des « royaumes » que sont les arrondissements qui refréneront les mouvements de main d'oeuvre entre les arrondissements.

En 2006, le processus de préparation des négociations est engagé avec les 15 villes reconstituées suite aux défusions. L'administration (Gérald Tremblay a été réélu maire) emprunte deux voies : la mise en place du Comité de révision des activités, services, opérations et programmes (RASOP), une initiative qui repart le débat sur la privatisation des services à la lumière de l'examen de son efficacité (prix et qualité); un cadre financier prévoyant un déficit de 400\$M et de faibles

augmentations de rémunération. En 2008, la réclamation par le maire de Québec, Régis Labeaume, d'adopter une loi pour permettre aux villes de décréter les conditions de travail des employés municipaux fait craindre le pire au syndicat. Durant cette période de trois ans (2007-2010), des ententes sont conclues dans quelques arrondissements ainsi qu'avec une dizaine d'unités de négociation de cols bleus, notamment Rebutis solidaires canadiens et l'entreprise sous-traitante des activités de La Ronde (Six Flags). Les négociations perdurent dans 10 des 16 villes reconstituées ainsi qu'avec l'administration centrale. Les médias font état de la corruption dans les contrats des compteurs d'eau par des dirigeants municipaux (Dessau-Soprin; SHDM). Le budget de la ville (2010) prévoit la réduction du nombre de cols bleus. Le syndicat amorce un mouvement de grèves rotatives et de temps supplémentaire en respectant les services essentiels. L'insectarium et le Biodôme sont fermés. À l'automne 2010, suite à 40 séances de conciliation, l'entente conclue avec la ville est acceptée par l'assemblée (97%) : une convention de cinq ans (2007-2012); l'indexation des salaires selon l'inflation et payée en fonction des économies réalisées; la permanence à 446 auxiliaires; le maintien du plancher d'emploi; une nouvelle organisation du travail pour hausser la productivité; la disparition de l'obligation de payer un salaire égal aux employés des sous-traitants.

À compter de 2011, le régime de retraite devient un enjeu prédominant. L'administration veut réduire de 50\$M le coût du régime pour l'ensemble de ses employés. Du reste, l'ensemble des régimes de retraite à prestations déterminées existants au Québec sont sur la sellette : un Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois est mis sur pied. Un danger est vivement appréhendé, en l'espèce appliquer au secteur public des règles du secteur privé, retourner sur le passé et faire payer les déficits passés par les employés actuels et futurs. D'autre part, les travaux de la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Charbonneau) montrent, en plus de la corruption dans l'octroi et la gestion des contrats accordés au privé, que les contrats en régie coûtent moins cher que les sous-contrats.

En décembre 2012, trois mois avant l'échéance de la convention collective des cols bleus, une entente est conclue : une convention de cinq ans (2013-2017); de nouvelles conditions pour la retraite (possible après 30 ans de service et 55 ans d'âge); un fonds de stabilisation est créé; la cotisation des cols bleus passe de 6,4% à 9,1% en trois ans; certains sous-contrats sont rapatriés. Le syndicat organise sa participation à la campagne électorale de novembre 2013 avec le slogan « Citoyens, citoyennes, aux urnes le 3 novembre pour le grand ménage »; chaque candidat-e doit expliquer ce qui sera fait avec le système d'octroi des contrats. Une nouvelle administration est élue ; le maire Denis Coderre est le seul candidat à avoir prononcé publiquement être en faveur de l'expertise interne.

En 2014, un nouveau gouvernement est élu à Québec (Philippe Couillard est premier ministre). Les syndicats du secteur public lancent la campagne de la « Coalition syndicale municipale pour la libre négociation » en réaction à l'attaque prévisible sur leurs régimes de retraite. Tel qu'escompté, le Projet de loi 3 sur les régimes de retraite des municipalités est déposé : une cotisation fixée à 50/50; le partage 50/50 du déficit passé; une indexation automatique ponctuelle; une négociation possible, mais à défaut d'entente selon le gabarit de la loi, un arbitre décidera selon ce gabarit. Malgré la contestation, la loi est adoptée. La contestation judiciaire de la constitutionnalité de la loi est lancée, mais en 2017, les cols bleus arrivent à conclure une entente sur leur régime de retraite sujet quand même à une révision selon la décision judiciaire éventuelle.

Durant cette même période, le gouvernement à Québec qui vise un « déficit zéro » invite les municipalités à négocier un « pacte fiscal ». Cet accord éventuel sera accompagné d'une loi (PL. 110) modifiant les règles de la négociation collective des municipalités : la période de négociation dure 240 jours; la médiation et une demande conjointe de soumettre le différend à un arbitre sont possibles; la convention collective ou la sentence arbitrale exécutoire doivent avoir une durée de cinq ans; un mandataire spécial nommé par le ministre et chargé d'aider les parties à régler leur différend conseillera le gouvernement quant aux moyens susceptibles de favoriser le règlement. La contestation est vive, particulièrement chez les cols bleus : en décembre 2015, malgré une décision de la Commission des relations du travail qui les sommait de rentrer travailler, des milliers de cols bleus participent à une assemblée de protestation; l'administration impose une suspension à 1400 employés manuels et deux mois de suspension aux dirigeants syndicaux condamnés aussi pour outrage au tribunal. En 2016, le « pacte fiscal » est conclu et la loi adoptée. La prochaine ronde de négociation du syndicat des cols bleus se déroulera dans ce cadre.

En 2016 et 2017, durant cette période de luttes sur ces contraintes imposées au régime de négociation des cols bleus, le syndicat connaît en son sein des perturbations majeures. La nouvelle direction syndicale élue en 2015 est l'objet de



contestations internes. En mai 2017, le syndicat national auquel il est lié (SCFP) prend la décision de mettre le syndicat local en tutelle en raison de « graves difficultés de fonctionnement » constatées au cours des derniers mois; la durée de cette situation est incertaine : « une fois que les problèmes internes auront été réglés, de nouvelles élections auront lieu et la direction locale des affaires du syndicat sera rétablie avec un nouveau conseil exécutif élu ».

En guise de conclusion, deux données sur le syndicat doivent être soulignées : sa structure étendue et sa participation active aux actions d'orientation et de mobilisation des organismes auxquels le syndicat est lié ou affilié. Depuis les années 80, le syndicat s'est donné une structure étendue de fonctionnement à l'aide de comités consacrés à l'examen et au suivi d'un ensemble d'enjeux liés au fonctionnement du syndicat et aux conditions de travail : négociation; griefs; discipline; syndicats; santé et sécurité; régimes de retraite; condition féminine; évaluation; Pro-régie; environnement; éducation et action politique; accès à l'égalité; jeunes; formation et perfectionnement; programme d'aide aux employé(e)s; relations humaines; Fonds de solidarité; comité de revendications des accidenté(e)s du travail; regroupement des retraités; aide aux aîné-es; Fondation Jacques-Fores; sports et loisirs;. Selon les périodes, le nombre de directeurs, de directeurs-adjoints et délégué(e)s et de membres de ces comités, tous et toutes élus-es par les membres, regroupent 160-180 personnes. Les rapports de ces comités sont couramment publiés dans le journal du syndicat, parfois plusieurs fois par année selon le cas<sup>11</sup>.

À partir des années 60, le journal du syndicat fait aussi état de la participation intensive des dirigeants, des délégués-es et des membres du syndicat aux instances des organismes auxquels le syndicat est lié ou affilié : Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec et SCFP-National); Conseil du travail métropolitain (CTM); Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ); Congrès canadien du travail (CTC). En lien étroit avec ces organisations, les dirigeants et les membres du syndicat sont très présents dans les débats et les actions sur des questions politiques et sociales en cours à divers moments : formation d'un parti politique populaire; nationalisation des compagnies d'électricité; appui spécifique à des candidats-es du Nouveau parti démocratique (NPD); instauration d'une caisse universelle de retraite; adoption du Code du travail; manifestations d'appui à des syndicats en grève et actions de protestation contre le contrôle des salaires (14 octobre 1976); Marche mondiale des femmes; Sommet des Amériques; Marches du 1er mai; Forum social mondial.

---

<sup>11</sup> Le premier numéro du journal de la FCEM « La Voix des Manuels » paraît en janvier 1949 : depuis lors, le journal est publié périodiquement (de onze à six par année); à compter de décembre 1980, il devient « Le 301 »; tous les numéros ont été numérisés et sont disponibles pour consultation : <https://www.scfp301.qc.ca>.

## **P26 Fonds Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SFCP-section locale 301**

1943-2017. - 16,4 m de documents textuels. - 4 affiches. - 2 autocollants. - 2 macarons. - 906 photographies. - 37 planches contact. - 33 cassettes vhs. - 36 cassettes Betamax. - 3 films 16 mm - 58 cassettes audio. - 7 bandes son.

### **Portée et contenu**

Le fonds porte sur l'ensemble des activités du syndicat durant la période 1943-2017. Les différentes appellations sous lesquelles le syndicat s'est fait connaître témoignent de la transformation des conditions de travail des salariés-es et des transformations législatives et administratives qu'a connues la ville de Montréal. Cette dernière a vécu plusieurs phases d'annexions, de fusions et de défusions au cours de son histoire. Ces changements de statuts se reflètent dans les structures du syndicat et la composition du fonds. Aussi, il contient des documents témoignant de ses relations avec des sous-sections locales d'employés de certaines sociétés paramunicipales (AMARC, Société du parc des Îles, OMHM, OMH, SDM, SHDM). Le fonds porte également sur la syndicalisation de groupes de cols bleus à l'emploi d'entreprises du secteur privé en lien avec la ville de Montréal (Rebuts solides canadiens, Six Flag).

L'histoire de la section locale 301 est ponctuée de relations avec l'administration de la ville de Montréal qui ont été parfois mouvementées. On trouvera dans les différentes séries de nombreux documents témoignant de ces relations (publications, photographies, documents sonores et vidéographiques). Des mobilisations se sont également traduites par des interventions épisodiques du syndicat lors des élections municipales et provinciales dont on trouvera des traces dans certaines séries de documents.

Le fonds contient les documents suivants : des procès-verbaux, de la correspondance, des publications, des communiqués, des rapports, des mémoires, des études, des documents financiers, des rapports actuariels, des documents de congrès, des manuels de formation, des griefs, des sentences arbitrales, des documents juridiques, des devis, des programmes électoraux, des communiqués, des coupures de presse, des discours, des dépliants, des affiches, des photographies, des vidéos et des enregistrements sonores.

Le fonds est divisé en huit séries :

- 1000 Administration
- 2000 Relations de travail
- 3000 Activités de mobilisation
- 4000 Finances
- 5000 Information Communication
- 6000 Relations avec des organismes externes
- 7000 Documents multiplateformes
- 8000 Documents photographiques, audiovisuels et audio

### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu du fonds

### **Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

### **Originaux et reproduction**

Le fonds est composé de documents originaux et de reproductions.

### **Notes**

Le fonds contient des documents endommagés.

### **Conditions de consultation**

Le fond est conservé dans les bureaux du syndicat. La demande de consultation est transmise au secrétaire-archiviste du syndicat; une autorisation spécifique sera requise dans le cas de certains documents.

## **1000 Administration**

1947-2017. - 3,7 m de documents textuels.

### **Portée et contenu**

La série administration porte sur l'histoire, la constitution, l'organisation, les relations, les comités, et les élections. On trouvera dans cette série des documents témoignant du fonctionnement et de l'animation de la vie syndicale dont des procès-verbaux provenant des différents comités témoignant de la mobilisation des membres autour de questions reliées aux relations de travail, mais aussi aux questions sociales et politiques. La série élections témoigne de l'intensité de l'implication des membres lors de l'élection de leurs dirigeants-es.

La série contient, entre autres, les documents suivants : des procès-verbaux de comités et d'assemblées, des publications commémoratives, des statuts et règlements, de la correspondance, des mises en candidature, des programmes électoraux, des affichettes et des tracts.

La série est divisée en sept sous-séries :

1100 Historique

1200 Documents constitutifs

1300 Élections

1400 Comités et assemblées

1500 Instances

1600 Affaires juridiques

1700 Correspondance

### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la série.

### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

### **Originaux et reproduction**

La série est composée de documents originaux et de reproductions.

### **Notes**

La série contient des documents endommagés.

## **1100 Historique**

1944-2015. - 2 cm de documents textuels.

### **Portée et contenu**

La sous-série porte sur les documents produits par le syndicat à l'occasion du 45<sup>ième</sup> et du 70<sup>ième</sup> anniversaire du syndicat et témoigne de la genèse du syndicat. En effet, elle contient le Rapport Brossard (1944) et la correspondance adressée au ministre Wilfrid Hamel lui demandant d'intervenir afin que la Cité de Montréal reconnaisse la Fraternité des employés municipaux, local No. 1, en tant que représentant de la majorité des employés ainsi que la première convention collective en 1946. La sous-série contient des publications commémoratives, de la correspondance, un rapport et une convention collective.

La sous-série contient les dossiers suivants :

1100-01 Histoire du SFCP, 301

1100-02 Histoire du SFCP 301-70 Ans

1100-03 Rapport Brossard - Arbitrage (Première convention collective)

### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu du fonds

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**1200 Documents constitutifs**

1988-2001. - 5 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les documents constitutifs du syndicat des cols bleus et des unités affiliées. Elle contient outre les statuts et règlements concernant les cols bleus de la ville, les accréditations liées à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et la Société de développement de Montréal (SDM). Elle témoigne aussi des échanges entre les membres lors des changements proposés aux statuts et règlements.

La sous-série contient les documents suivants : des statuts et règlements, des accréditations, de la correspondance et des propositions d'amendements.

La sous-série contient les dossiers suivants :

1200-01 Accréditation OMHM 1997

1200-02 Accréditation Société de développement de Montréal 1996

1200-03 Statuts et règlements - Correspondance et amendements -1988

1200-04 Statuts et règlements - 1985

1200-05 Statuts et règlements - 1990

1200-06 Statuts et règlements - 1995

1200-07 Statuts et règlements - 1998

1200-08 Statuts et règlements - modifications proposées -1999

1200-09 Statuts et règlements - 1999

1200-10 Statuts et règlements - 2001

1200-11 Statuts et règlements - 2002

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**1300 Élections**

1985-2003. - 33 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur l'organisation des élections aux différents postes de direction du syndicat. Cette sous-série témoigne de la vitalité démocratique du syndicat. De plus, le déroulement des élections est inusité puisque les candidats-es se regroupent à l'intérieur d'équipes disposant chacune d'une plateforme distincte. La sous-série contient les documents suivants : des affiches électorales, de la publicité, des programmes, des listes de membres et de scrutateurs, des procès-verbaux, des documents financiers, des mises en nomination, des procurations, des bulletins de vote et des rapports du comité d'élection.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 1300-01 Programme de l'équipe unité 1985
- 1300-02 Publicité et programmes 1988
- 1300-03 Procuracy des candidats 1988
- 1300-04 Procès-verbaux et bureaux de votation 1988
- 1300-05 Rapport du comité d'élection 1988
- 1300-06 Contrat de location des salles 1991-1997
- 1300-07 Information 1991
- 1300-08 Publicité et programme 1991
- 1300-09 Procès-verbaux et bureaux de votation 1991
- 1300-10 Bulletins de vote 1991
- 1300-11 Liste des scrutateurs 1991
- 1300-12 Procuracy des candidats 1991
- 1300-13 Nomination 1991-1997
- 1300-14 Liste des membres 1994 (2 dossiers)
- 1300-15 Publicité et programmes
- 1300-16 Liste des membres remis par les délégués pour les élections de 1997
- 1300-17 Liste des membres 1997
- 1300-18 Élection 2000
- 1300-19 Droit de vote Jean Lapierre 2003
- 1300-20 Comptage
- 1300-21 Finances
- 1300-22 Comité
- 1300-23 Formulaire
- 1300-24 PV Comité
- 1300-25 Affiches
- 1300-26 Procuracy
- 1300-27 Plaintes
- 1300-28 Mise en nomination
- 1300-29 Résultats
- 1300-30 P.V. Assemblée

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **1400 Comités et assemblées**

1943-2017. - 1,54 m de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

Le syndicat regroupe plus de 4000 à 7000 membres réunis sous la direction d'un comité exécutif et qui sont engagés dans une diversité d'activités structurées par plusieurs commissions et comités. La sous-série porte sur les activités des différents comités du syndicat. On y trouve principalement des procès-verbaux des comités exécutifs, des assemblées générales et des divers comités.

La sous-série est divisée en sept sous-séries :

- 1410-Comité exécutif

1420-Assemblée  
 1430-Comité de grief  
 1440-Comité du régime des rentes  
 1450-Commission de la caisse de retraite  
 1460-Comité des relations de travail  
 1470-Comités divers

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **1410- Comité exécutif**

1943-2017. - 1,54 m de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La sous-sous-série porte sur les réunions du comité exécutif depuis 1943. Elle témoigne des décisions et des grands événements qui ont marqué l'histoire du syndicat. Elle contient des procès-verbaux datant de la période de fondation du syndicat. Elle contient aussi des procès-verbaux des comités exécutifs du syndicat de la Ronde et du local CUPE 937. Certains dossiers contiennent des documents provenant d'assemblées ou d'instances.

La sous-sous-série contient les dossiers suivants :

1410-01 Comité exécutif - 1997 (2 dossiers)  
 1410-02 Comité exécutif - 1998  
 1410-03 Comité exécutif spécial - 1998 - Négociation  
 1410-04 Comité exécutif - 1999  
 1410-05 Comité exécutif - 2000  
 1410-06 Comité exécutif - 2001  
 1410-07 Comité exécutif La Ronde - 2002  
 1410-08 Exécutif spécial - 2003  
 1410-09 Comité exécutif - 5 décembre 1943 - 14 juillet 1944\*  
 1410-10 Comité exécutif - 4 décembre 1944 - 13 décembre 1953\*  
 1410-11 Comité exécutif - 4 janvier 1954 - 3 novembre 1959\*  
 1410-12 Comité exécutif - 8 novembre 1959 - 12 février 1961\*  
 1410-13 Comité exécutif - 12 février 1961- 31 octobre 1967\*  
 1410-14 Comité exécutif - 5 novembre 1967 - 12 juillet 1973\*  
 1410-15 Comité exécutif - 5 septembre 1973 - 24 avril 1980\*  
 1410-16 Comité exécutif - 18 novembre 1970 - 18 novembre 1980\*  
 1410 -17 Comité exécutif - 5 février 1985 - 23 novembre 1987\*  
 1410-18 Comité exécutif, assemblée générale, conseil syndical - 1985\*  
 1410-19 Comité exécutif, assemblée générale, conseil syndical - 1986\*  
 1410-20 Comité exécutif, assemblée générale, conseil syndical - 1987\*  
 1410-21 Comité exécutif et al. 1977-1980\*  
 1410-22 Comité exécutif - 1981-1983\*  
 1410-23 Comité exécutif - janvier 1984 - avril 1985\*  
 1410-24 Comité exécutif - 1992-1995\*  
 1410-25 Comité exécutif - 1996-1998\*  
 1410-26 Comité exécutif - 1999-2001\*

1410-27 Comité exécutif - 2001-2005\*  
 1410-28 Comité exécutif - 2006-2009\*  
 1410-29 Comité exécutif - 2010-2014\*  
 1410-30 Comité exécutif - 2015\*  
 1410-31 Comité exécutif (Local CUPE 937) 13 janvier 1966 - 7 octobre 1999\*

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**Historique de conservation**

Les documents marqués d'un astérisque sont conservés dans les locaux du secrétaire- archiviste.

**1420 Assemblées**

1983-2016. - 47 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-sous-série porte sur les débats et les résolutions lors des assemblées générales des membres du syndicat. Elle témoigne de l'implication des membres dans la vie démocratique. Elle contient des procès-verbaux.

La sous-sous-série contient les dossiers suivants :

1420-01 PV assemblée générale\*  
 1420-02 PV assemblée générale - 1983-1984\*  
 1420-03 PV assemblée générale - 1988 1995\*  
 1420-04 PV assemblée générale - 1996-1999\*  
 1420-05 PV assemblée générale - 2000-2006\*  
 1420-06 PV assemblée générale - 2007-2011\*  
 1420-07 PV assemblée générale - 2012-2015\*  
 1420-08 PV assemblée générale - 2016\*

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**Historique de conservation**

Les documents marqués d'un astérisque sont conservés dans les locaux du secrétaire- archiviste.

**1430 Comité de grief**

1980-1998. - 39 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-sous-série porte sur les discussions en vue du règlement des griefs. Elle témoigne de l'évolution des relations de travail et des modalités de l'interprétation des clauses contenues dans les conventions collectives. Elle contient des procès-verbaux et des listes de griefs.

La sous-sous-série contient les dossiers suivants :

- 1430-01 Comité de griefs 1980 (2 dossiers)
- 1430-02 Comité de griefs 1981 (2 dossiers)
- 1430-03 Comité conjoint de griefs 1981-1982 (3 dossiers)
- 1430-04 Comité conjoint de griefs 1982
- 1430-04 Comité de griefs 1982
- 1430-05 Comité de griefs 1982-1983
- 1430-06 Comité de conjoint et bureau de griefs 1983
- 1430-07 Comité de griefs 1983-1984
- 1430-08 Comité de griefs 1985
- 1430-09 Comité de griefs 1986
- 1430-10 Comité de grief 1987
- 1430-11 Comité conjoint de griefs 1997
- 1430-12 Comité de grief 1997-1998

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**1440 Comité du régime des rentes**

1973-2001. - 12 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-sous-série porte sur les réunions du Comité des régimes de retraite autrefois appelé sous-comité du régime des rentes. Elle témoigne de l'évolution des conditions de retraite des employés manuels de la ville. On y trouve des procès-verbaux, des documents de comparaisons, de l'information, des états financiers, de la correspondance et des dépliants.

La sous-sous-série contient les dossiers suivants :

- 1440-01 Comité du régime des rentes 1973
- 1440-02 Comité du régime des rentes 1974
- 1440-03 Comité du régime des rentes 1976
- 1440-04 Comité du régime des rentes 1979
- 1440-05 Comité du régime des rentes 1980
- 1440-06 Comité du régime des rentes 1985 (3 dossiers)
- 1440-07 Comité du régime des rentes 1987
- 1440-08 Information régime de retraite 2001
- 1440-09 Comparatif régime de retraite 2001



**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux.

**1450 Commission de la caisse de retraite**

1973-1998. - 27 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

Le régime de retraite de retraite a été au centre des négociations collectives depuis la fondation du syndicat. La sous-sous-série témoigne des travaux de la Commission de la caisse de retraite à travers les procès-verbaux et certains documents financiers produits par celle-ci. Elle contient entre autres des rapports et des évaluations actuarielles.

La sous-sous-série contient les dossiers suivants :

- 1450-01 Commission de la caisse de retraite - 1973 (2 dossiers)
- 1450-02 Commission de la caisse de retraite - 1974 (2 dossiers)
- 1450-03 Commission de la caisse de retraite - 1975 (2 dossiers)
- 1450-04 Commission de la caisse de retraite - 1976 (2 dossiers)
- 1450-05 Commission de la caisse de retraite - 1977 (2 dossiers)
- 1450-06 Commission de la caisse de retraite - 1978 (2 dossiers)
- 1450-07 Commission de la caisse de retraite - 1979 (2 dossiers)
- 1450-08 Commission de la caisse de retraite - 2001
- 1450-09 Rapport de la trésorerie
- 1450-10 Évaluation actuarielle de la caisse de retraite 1983
- 1450-11 Évaluation actuarielle de la caisse de retraite 1985
- 1450-12 Évaluation actuarielle de la caisse de retraite 1979
- 1450-13 Évaluation actuarielle de la caisse de retraite 1997
- 1450-14 Évaluation actuarielle de la caisse de retraite 1998

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**1460 Comité des relations de travail**

1980-1999. - 10 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les discussions et les travaux menés lors des réunions du comité des relations de travail. Elle témoigne de l'évolution des relations de travail sur près de trois décennies. On y trouve principalement des procès-verbaux.

La sous-sous série contient les dossiers suivants :

- 1460-01 Comité des relations de travail 1980
- 1460-02 Comité des relations de travail 1997 (16 dossiers)
- 1460-03 Comité des relations de travail 1998
- 1460-04 Comité des relations de travail 1999

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **1470 Comités divers**

1970-2003. - 22 cm de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La vie syndicale du local 301 a été animée en partie par l'existence de nombreux comités portant sur plusieurs aspects des relations de travail. Les activités de ces comités font l'objet de comptes rendus dans le journal interne (*La Voix des Manuels* et par la suite *Le 301*) et leurs actions sont soumises à la critique des membres. La sous-sous série contient des dossiers portant sur les activités de plusieurs comités dont, entre autres, le comité de la condition féminine, le comité de discipline ou le comité éducation. La sous-sous-série contient des procès-verbaux, des dépliants, des communiqués et des avis

La sous-sous série contient les dossiers suivants :

- 1470-01 Comité de productivité 1999 (2 dossiers)
- 1470-02 Comité ad hoc art. 33 - 2004
- 1470-03 Comité d'accès à l'égalité - 1999
- 1470-04 Comité d'égalité et de la condition féminine -Plaintes - 1999
- 1470-05 Comité de la condition féminine - 2003
- 1470-06 Comité de discipline - 2003
- 1470-07 Comité sur conjoint sur l'organisation du travail et l'organisation de la productivité - 2000
- 1470-08 Regroupement des retraités cols bleus 2003
- 1470-09 Comité déchets 1998-2000 (3 dossiers)
- 1470-10 Comité local SST La Ronde 2001
- 1470-11 Comité éducation - 1980-1982
- 1450-12 Comité santé-sécurité - 2001
- 1450-13 Comité transition - 2002 (3 dossiers)
- 1450-14 Caisse des manuels - Livre des minutes - 1999
- 1450-15 Comité divers (2 dossiers) 1970-2001

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**1500 Instances**

1981-2016. - 53 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur l'activité du syndicat à travers différentes instances syndicales, notamment le conseil syndical et le conseil régional de la FTQ. On y trouve des procès-verbaux.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 1500-01 Conseil syndical - 2001\*
- 1500-02 PV conseil syndical 2001\*
- 1500-04 Conseil régional - 2003-2005\*
- 1500-03 Commission des droits de la personne (2 dossiers)\*
- 1500-05 Conseil syndical et assemblée générale 1981-1984 (4 dossiers)\*
- 1500-06 Conseil syndical\*
- 1500-06 Conseil syndical 1982-1996\*
- 1500-06 Conseil syndical 1997-2001\*
- 1500-06 Conseil syndical 2001-2008\*
- 1500-06 Conseil syndical 2009-2015\*
- 1500-06 Conseil syndical 2016\*

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**Historique de conservation**

Les documents marqués d'un astérisque sont conservés dans les locaux du secrétaire- archiviste.

**1600 Affaires juridiques**

1947-1998. - 63 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les démarches judiciaires entreprises par le syndicat ou à l'encontre du syndicat par des personnes physiques ou morales. Ces documents témoignent ou des recours en justice devant le tribunal du travail, la cour criminelle, la Commission des droits de la personne et la Commission des lésions professionnelles. Elle témoigne également des poursuites encourues par le syndicat à la suite de grèves. La sous-série contient des décisions, des demandes d'accès à l'information, des poursuites, des requêtes et des appels.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 1600-01 Jugement - Outrage au tribunal 1995-1996
- 1600-02 Recours judiciaire du syndicat contre un fournisseur - 1997
- 1600-03 Recours judiciaire du syndicat contre la ville de Montréal
- 1600-04 Décisions - Conseil des services essentiels - grève de 1989
- 1600-05 Décision Commission des lésions professionnelles
- 1600-06 Demande d'accès à l'information
- 1600-07 Commission des lésions professionnelles
- 1600-08 Poursuite - vol d'outil
- 1600-09 Poursuite - Cour des petites créances

1600-10 Poursuite - grève de 1986  
 1600-11 Poursuite criminelle (Jacques Paquette) - transcription  
 1600-12 Poursuite criminelle  
 1600-13 Poursuite criminelle - Jacques Paquette - 1993  
 1600-14 Poursuite criminelle - Événement de l'Hôtel de ville - 1997  
 1600-15 Décision Art. 45 - rebuts (Pamico) - 1998  
 1600-16 Appel - tribunal Saint-Laurent (F.I.S.A.)  
 1600-17 Conflit 1977, plainte selon l'art. 14, Code du travail  
 1600-18 Requête en accréditation - 1971  
 1600-19 Journal des débats, Commission parlementaire, projet de loi créant la CUM - 1969  
 1600-20 Opinion juridique  
 1600-21 Historique - Sentence juge J.E Cadotte - 1947  
 1600-22 Tribunal des droits de la personne  
 1600-23 Décision CSST  
 1600-24 Juridiction : Associations des contremaîtres - entente SCFP 301  
 1600-25 Loi 102 sur les régimes de retraite (3 dossiers)  
 1600-26 Loi 93  
 1600-27 Poursuite - portes de l'Hôtel de ville  
 1600-28 Poursuites - grève 1986  
 1600-29 Poursuites - manifestation sur la surtaxe

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **1700 Correspondance**

1958-2003. - 15 cm de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La sous-série porte sur la correspondance émise et reçue par le syndicat au sujet des relations du syndicat avec ses membres, le SCFP et la ville. La correspondance qui s'étend sur cinq décennies témoigne de plusieurs sujets relatifs à la vie syndicale (relations de travail, griefs, affaires privées) et adressée aux membres ou à des dirigeants-es du syndicat. Ainsi, on y trouve une partie de la correspondance reçue ou produite par les présidents Jean Lapierre et Roger Lampron. La sous-série contient de la correspondance.

La sous-série contient les dossiers suivants :

1700-01 Correspondance N.U.P.E 1958 - 1965  
 1700-02 Correspondance - 1969 - 1971  
 1700-03 Correspondance - 1972 - 1979  
 1700-04 Correspondance - 1972 - 1976  
 1700-05 Correspondance - 1980 - 1982  
 1700-06 Correspondance avec les arbitres  
 1700-07 Correspondance - 2003  
 1700-08 Jean Lapierre - Courrier  
 1700-09 Correspondance interne 1996-2003  
 1700-10 Correspondance SCFP 2000-2003  
 1700-11 Correspondance Roger Lampron

1700-12 Correspondance Pointe-aux-trembles

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**2000 Relations de travail**

1944-2017. - 5,06 m de documents textuels.

**Portée et contenu**

La série porte sur les relations du syndicat avec l'employeur dans le cadre de la négociation de la convention collective et de l'application des clauses contenues dans la convention. Elle porte également sur les programmes de formation dispensés par l'employeur. La série contient les documents suivants : des dossiers de négociations, des décisions arbitrales, des programmes de formation et des statistiques.

La série est divisée en 8 sous-séries :

2100 Négociations

2200 Griefs

2300 Lettres d'entente

2400 Formation

2500 Conventions collectives

2600 Santé et sécurité du travail

2700 Régime de retraite

2800 Statistiques

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La série est composée de documents originaux et de reproductions.

**2100 Négociations**

1958-2001. - 1,38 m de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les négociations entourant le renouvellement de la convention collective. Elle témoigne abondamment des relations entre la ville de Montréal et le syndicat. Ces relations parfois mouvementées ont donné lieu à des négociations ponctuées par des événements et des incidents parfois tendus. La série témoigne de cette situation marquée par des avancées et des reculs au niveau des relations de travail. Elle témoigne également des dossiers de négociations du syndicat avec des sociétés paramunicipales dont la Société de développement de Montréal (SDM), l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), l'AMARC, la Société du parc des Îles (SPI). La sous-série contient les documents suivants : de la correspondance, des conventions collectives, des projets de convention, des lettres d'entente, des justificatifs, des comparatifs, des projets de conventions, des dépôts patronaux et syndicaux, des clauses monétaires.

La sous-série est divisée en 5 dossiers :  
 2100-01 Négociations Ville de Montréal  
 2100-02 Terre des hommes  
 2100-03 AMARC  
 2100-04 Société du parc des îles  
 2100-05 OMHM

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

La sous-série contient les dossiers suivants :

2100-01-01 Interprétation de la convention collective - 1958  
 2100-01-02 Négociation de la convention collective - 1960  
 2100-01-03 Projet de convention collective - 1962-1964  
 2100-01-04 Amendements à la convention collective - 1964  
 2100-01-05 Projet de convention collective - 1965  
 2100-01-06 Articles négociés - 1962-1967  
 2100-01-07 Négociations de la convention collective - 1967-1969  
 2100-01-08 Projet de convention - 1966-1967  
 2100-01-09 Projet amendements à la convention collective - 1968  
 2100-01-10 Négociation de la convention collective - 1967-1969  
 2100-01-11 Project amendements à la convention collective - 1970 (3 dossiers)  
 2100-01-12 Projet de convention - 1970-1971  
 2100-01-13 Projet de convention collective - 1972-1973  
 2100-01-14 Amendement à la convention collective de 1972  
 2100-01-15 Négociation convention collective - 1972-1972  
 2100-01-16 Amendements proposés par la Ville - 1974  
 2100-01-17 Convention annotée - 1974  
 2100-01-18 Communication aux membres - 1974  
 2100-01-19 Liste des alinéas - 1974  
 2100-01-20 Négociation de la convention collective, alinéas signés - 1974  
 2100-01-21 Négociation 1974 - Demande d'indexation des salaires  
 2100-01-22 Correspondance - 1974  
 2100-01-23 Projet de convention novembre 1973  
 2100-01-24 Amendement à la convention collective de 1972 - 1974  
 2100-01-25 Texte paraphé, Ville de Montréal - 1974-1975  
 2100-01-26 Conciliateur - textes en partie paraphés - 1974-1975  
 2100-01-27 Recherche sur les salaires sur les salaires des titulaires - 1974-1975  
 2100-01-28 Articles annotés - 1974-1975  
 2100-01-29 Projet de convention collective, documents étudiés - 1974-1975  
 2100-01-30 Amendement à la convention collective de 1974 - 1974-1975  
 2100-01-31 Négociation - Services essentiels - 1974-1975  
 2100-01-32 Convention collective signée - 1975-1975  
 2100-01-33 Projet de convention - Documents étudiés - 1974-1975  
 2100-01-34 Négociation 1974-1975 Documents pertinents aux demandes  
 2100-01-35 Négociation 1974-1975 Correspondance

2100-01-36 Résumé des négociations - 1974-1975  
 2100-01-37 Justification des salaires - 1974-1975  
 2100-01-38 Négociation - 1974-1975  
 2100-01-39 Texte de la ville - 1974-1975  
 2100-01-40 Lettres d'entente - 1974-1975  
 2100-01-41 Convention collective - 1974-1977  
 2100-01-42 Alinéas - 1976  
 2100-01-43 Énumération des articles en suspens - 1976  
 2100-01-44 Négociation Information communiqué de presse - 1977  
 2100-01-45 Négociation Comparatif - 1977  
 2100-01-46 Négociation Résultats : cols blanc pompier - 1977  
 2100-01-47 Négociation Offres de la ville/demandes syndicales - 1977  
 2100-01-48 Négociation Chronologie - 1977  
 2100-01-49 Négociation Indice des prix à la consommation - 1977  
 2100-01-50 Négociation Offres de la ville - 1977  
 2100-01-51 Négociation Correspondance - 1977  
 2100-01-52 Négociation Rapport du comité d'évaluation - 1977  
 2100-01-53 Négociation Projet de convention en surplus - 1977  
 2100-01-54 Convention collective, textes et amendement -1977 (2 dossiers)  
 2100-01-55 Suggestion pour la négociation des clauses monétaires - 1977  
 2100- 01-56 Projet de convention collective - 1977  
 2100-01-57 Négociation, documents à l'appui - 1977  
 2100-01-58 Négociation - Conciliation - 1977  
 2100-01-59 Demandes patronales/syndicales - 1977  
 2100-01-60 Convention collective, entente finale - 1977  
 2100-01-61 Amendements proposés à la convention collective de 1978  
 2100-01-62 Convention collective - 1978-1979 (2 dossiers)  
 2100-01-63 Négociation - Points de soumis à l'arbitrage - 1980  
 2100-01-64 Négociation - Médiation - 1980  
 2100-01-65 Négociation - Liste des exhibits - 1980  
 2100-01-66 Négociation - Entente de retour au travail - 1980  
 2100-01-67 Négociation - Convention originale - 1978-1979  
 2100-01-68 Négociation - Rapport du médiateur - 1980  
 2100-01-69 Négociation - Lettres d'entente - 1980  
 2100-01-70 Négociation - Vacances - 1980  
 2100-01-71 Négociation - Demandes syndicales/patronales art. 1.02 - 1980 (2 dossiers)  
 2100-01-72 Négociation - Articles 9.08 - 1980  
 2100-01-73 Négociation - Demande de la ville art.7.10 - 1980  
 2100-01-74 Négociation - Comité de négociation - 1980  
 2100-01-75 Texte soumis à l'arbitrage  
 2100-01-76 Information aux membres  
 2100-01-77 Négociations 1987 - Articles annotés (2 dossiers)  
 2100-01-78 Négociation - 1990-1991  
 2100-01-79 Négociation - Communiqués - 1990-1991 (2 dossiers)  
 2100-01-80 Négociation - mises en demeure injonction 1992-1993  
 2100-01-81 Négociation - Ententes - 1993-2000  
 2100-01-82 Négociation - Convention collective / entente 1993-2000  
 2100-01-83 Négociation - Articles signés/ Convention collective - 1993-1999 (2 dossiers)  
 2100-01-84 Négociation - Projection monétaire - 1995  
 2100-01-85 Négociation - Convention collective originale - 1995  
 2100-01-86 Négociation - Convention collective signée - 1995  
 2100-01-87 Négociation - Lettres - 1995  
 2100-01-88 Négociation - Correspondance - 1995

2100-01-89 Négociation - Lettre d'entente -1997-1998  
 2100-01-90 Négociation - Communiqués -1997  
 2100-01-91 Négociation 1998 - 6 %  
 2100-01-91 Négociation - CUM André Lepage - 2000  
 2100-01-92 Négociation - Sondage ville - 2000  
 2100-01-93 Négociation - Sondage travaux public - 2000  
 2100-01-94 Négociation - Sondage usine - 2000  
 2100-01-95 Négociation - Sondage SLPDC - 2000  
 2100-01-96 Négociation - Sondage Approvisionnement - 2000  
 2100-01-97 Négociation - Sondage Immeubles - 2000  
 2100-01-98 Négociation - Comité de négociation - 2002  
 2100-01-99 Négociation - Médiation - 2000  
 2100-01-100 Négociations 1982

### **2100-02 Terre des hommes**

2100-02-01 Négociation - Terre des hommes - 1978-1979  
 2100-02-02 Négociation - Terre des hommes - 1980-1981  
 2100-02-03 Négociation - Terre des hommes - correspondance - 1980  
 2100-02-05 Négociation - Terre des hommes - communication - 1980  
 2100-02-06 Négociation - Terre des hommes - 1980  
 2100-02-07 Négociation - Permis de conduire - 1980  
 2100-02-08 Négociation - Uniforme ballade - 1980  
 2100-02-09 Négociations - TDH information 301 - 1980-1981

### **2100-03 AMARC**

2100-02-01 Négociation - Comité de sécurité - 1980  
 2100-03-02 Négociation AMARC - Temps supplémentaire - 1980  
 2100-03-03 Négociation AMARC 1980 - Grief et lettre d'entente - 1969-1978  
 2100-03-04 Négociation - PV d'AG de l'AMARC - 1977-1980  
 2100-03-05 Négociation - Lettre d'entente AMARC - 1980  
 2100-03-06 Négociation - AMARC - Convention collective - 1980-1981  
 2100-03-07 Négociation - AMARC - Articles à soumettre - 1980-1981 (2 dossiers)  
 2100-03-08 Négociation - AMARC - Articles signés - 1980-1981

### **2100-04 Société du parc des îles**

2100-04-01 Négociation SPI - 1980  
 2100-04-02 Négociation SPI - 1996  
 2100-04-03 Négociation SPI - Lettre d'entente - 1995  
 2100-04-04 Négociation SPI - CUM suivi des rencontres - 2000-2001  
 2100-04-05 Négociation SPI - CUM - 2000-2001  
 2100-04-06 Négociation SPI - Communications - 2000-2001  
 2100-04-07 Négociation SPI - Entente cadre - 2000-2001

### **2100-05 OMHM**

2100-05-01 Négociation 1997-2001

### **2200 Griefs**

1965-2005. - 1,8 m de documents textuels.

### **Portée et contenu**

Le syndicat regroupe plus de 4000 à 7000 (selon les périodes) membres appartenant à divers corps d'emploi et occupés dans des fonctions très diverses. Les décisions arbitrales contenues dans cette série portent sur plusieurs aspects de



l'éventail des rapports de travail en cours dans cet ensemble. La sous-série contient des sentences arbitrales et des notes sténographiés.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 2200-01 Grievs - 1965-1969
- 2200-02 Grievs - 1971-1974
- 2200-03 Sentence arbitrale - prime d'assurance maladie 1971
- 2200-04 Grief - 1976 - Recours judiciaire Cols bleus c. Ville de Montréal
- 2200-05 Grief - 1977
- 2200-06 Grief - 1978
- 2200-07 Grief Luigi Valetta - 1978
- 2200-08 Grief - 1979
- 2200-09 Grief Paolo Ventura et al. -1979 -1981 (9 dossiers)
- 2200-10 Grief - 1980
- 2200-11 Arbitrage Loi 93 - 1980
- 2200-12 Grief - 1981
- 2200-13 Grief - 1982
- 2200-14 Grief - 1983
- 2200-15 Grievs - 1984
- 2200-16 Grief Bernard Lapointe - 1984
- 2200-17 Grievs - 1985
- 2200-18 Grievs - 1986
- 2200-19 Grievs - 1987
- 2200-20 Grievs - 1988
- 2200-21 Grievs - 1989 (2 dossiers)
- 2200-22 Grievs - 1990 (3 dossiers)
- 2200-23 Grievs - 1991 (3 dossiers)
- 2200-24 Grievs - 1992
- 2200-25 Décision d'arbitres de griefs - 1992
- 2200-26 Jugement en révision de décision d'arbitre de grief 1992
- 2200-27 Grievs 1993 (2 dossiers)
- 2200-28 Décision d'arbitres de griefs - 1993 (4 dossiers)
- 2200-29 Grievs - 1994
- 2200-30 Grief Jean-Paul Lahaie et al.
- 2200-31 Jugement Application de l'article 45 - 1994-1999
- 2200-32 Grievs - 1995
- 2200-33 Grievs - 1996 (7 dossiers)
- 2200-34 Jugement Requête en injonction du syndicat - 1996
- 2200-35 Grief Collecte des ordures ménagères - 1996
- 2200-36 Jugement : Pouvoir d'arbitrage de grief - 1996-1999
- 2200-37 Jugement Plainte de l'article 15 - 1997
- 2200-38 Grievs - 1997 (2 dossiers)
- 2200-39 Grievs - 1998
- 2200-40 Jugement application de l'article 39 - 1998
- 2200-41 Grief Terre des hommes - 1998
- 2200-42 Grievs Chef d'équipe - 1998
- 2200-43 Grievs - 1999
- 2200-44 Grievs - 2000
- 2200-45 Grievs - 2001
- 2200-46 Grief Dossier appel : Affaire Beaupré et Al. - 1993-1996 (12 dossiers)
- 2200-47 Grief Des Carrières et notes sténographiques - 1994 (29 dossiers)
- 2200-48 Grief Contrat forfaitaire
- 2200-49 Usine de production des eaux

2200-50 Décision Paul Bigras  
 2200-51 Grief étudiant  
 2200-52 Médiation pré-arbitrale  
 2200-53 Grief sous-traitance  
 2200-54 Dossier grief des électriciens  
 2200-55 Grieffs OMHM 1992-1998  
 2200-56 arbitrage 2005  
 2200-57 Pointe-aux-Trembles

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **2300 Lettre d'ententes**

1975-2001. - 30 cm de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La sous-série porte sur l'état et l'évolution des relations de travail tel qu'exprimés dans des ententes particulières négociées entre les deux parties. Ces lettres d'ententes portent principalement sur la variété des occupations et des tâches et sur les vacances et les horaires de travail. Il est également à noter que les lettres regroupées dans cette sous-série concernent plusieurs sections syndicales, notamment des ententes signées par les sections de l'OMHM et du Musée des sciences naturelles. La sous-série contient de la correspondance et des lettres d'entente.

La sous-série contient les dossiers suivants :

2300-01 Lettres d'entente - horaires - 1978-1992  
 2300-02 Lettre d'entente - horaire - 1987-1992  
 2300-03 Lettre d'entente - horaire - 1997  
 2300-04 Lettre d'entente - horaire de travail - 1983-1984  
 2300-05 Lettres d'entente - horaires - vacances déchet -1980-1984  
 2300-06 Lettre d'entente - horaire - Horticulture et parc - 1997  
 2300-07 Lettre d'entente - horaire approvisionnement soutien technique - 1997  
 2300-08 Lettre d'entente - horaire d'éclairage - 2002  
 2300-09 Lettre d'entente - horaire 36/4 (2 dossiers) - 1997  
 2300-10 Lettre d'entente - station d'épuration - 1994  
 2300-11 Lettre d'entente - temps supplémentaire  
 2300-12 Lettre d'entente - no 22, correspondance - 1984  
 2300-13 Lettre d'entente - chauffeur opérateur - 2001  
 2300-14 Lettre d'entente - 1999  
 2300-15 Lettres d'entente - OMHM et Ville de Montréal - 1999  
 2300-16 Lettre d'entente - Chaussé - 1994  
 2300-17 Lettre d'entente - CUM - 1994  
 2300-18 Lettre d'entente - Fond des équipements scientifiques - 1994  
 2300-19 Lettre d'entente - SCFP - 1999  
 2300-20 Lettre d'entente - Louvain - 1988  
 2300-21 Lettres d'entente - Musée des sciences - 1994  
 2300-22 Lettres d'entente - diverses - 1975  
 2300-23 Lettres d'entente - diverses - 1976-1977

2300-24 Lettres d'entente - Agent de sécurité-1998  
 2300-24 Lettres d'entente - Station d'épuration  
 2300-25 Lettres d'entente - SPI  
 2300-26 Procès-verbaux et lettres d'entente 2 septembre 9 juillet 1992

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **2400 Formations**

1986-1989. - 5 cm de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La sous-série porte sur les efforts de formation des employées convenus par le syndicat et l'employeur. Ces formations touchent à la santé et la sécurité, mais également aux relations entre les membres du personnel. La sous-série contient des programmes de formation.

La sous-série contient les dossiers suivants :

2400-01 Programme de prévention santé-sécurité de V. de M.  
 2400-02 Entente patronale syndicale sur la santé sécurité du travail - 1986  
 2400-03 Entente patronale syndicale sur la santé sécurité du travail - 1989

#### **2500 Convention collective**

1994-2017. - 95 cm de documents textuels

#### **Portée et contenu**

La sous-série montre l'évolution des relations de travail entre l'employeur et les employés représentés par le syndicat des cols bleus regroupés (OMHM, SDM, AMARC, SPI). Les conventions collectives contenues dans cette série sont les exemplaires d'usage des employés en version portative et les copies grand format utilisées par les délégués-es du syndicat. Les conventions collectives couvrent une longue période chronologique.

La sous-série est divisée en huit dossiers correspondant aux unités syndicales suivantes :

2500-01 Ville de Montréal  
 2500-02 Terre des hommes  
 2500-03 AMARC  
 2500-04 Société du parc des îles  
 2550-05 Six Flag  
 2500-06 Organismes paramunicipaux  
 2570-07 Secteur privé  
 2500-08 Villes fusionnées

La sous-série contient les documents suivants :

#### **2500-01 Ville de Montréal**

2500-01-01 Convention collective - 1944-1946 originale  
 2500-01-02 Convention collective - 1946-1947 originale

2500-01-03 Convention collective - 1947-1948 originale  
 2500-01-04 Convention collective - 1949-1951 originale  
 2500-01-05 Convention collective - 1952-1953 originale  
 2500-01-06 Convention collective - 1953-1955 originale  
 2500-01-07 Convention collective - Vile de Montréal - 1956  
 2500-01-08 Convention collective - 1955-1957 originale  
 2500-01-09 Convention collective - 1958  
 2500-01-10 Convention collective - 1957-1959 originale  
 2500-01-11 Convention collective - 1959-1960 originale  
 2500-01-12 Convention collective - 1960-1962 originale  
 2500-01-13 Convention collective - 1962-1964 originale  
 2500-01-14 Convention collective - 1964-1966  
 2500-01-15 Convention collective - 1967-1969  
 2500-01-16 Convention collective - 1970  
 2500-01-17 Convention collective - 1970-1971  
 2500-01-18 Convention collective - 1972-1973  
 2500-01-19 Convention collective - 1972-1973 - Articles signés  
 2500-01-20 Convention collective - 1974-1975  
 2500-01-21 Convention collective - 1976-1977  
 2500-01-22 Convention collective - 1978-1979  
 2500-01-23 Convention collective - paraphée 1978-1979  
 2500-01-24 Convention collective - 1982  
 2500-01-25 Convention collective - 1982-1983-1984  
 2500-01-26 Convention collective - 1983-1984  
 2500-01-28-29 annulés  
 2500-01-30 Convention collective - 1985-1986-1987  
 2500-01-31 Convention collective - 1988  
 2500-01-32 Convention collective - 1988-1991 Originale  
 2500-01-33 Convention collective - 1989-1990-1991  
 2500-01-34 Convention collective - Réouverture -1989-1992  
 2500-01-35 Convention collective - 1<sup>er</sup> janvier 1992 - 31 décembre 1992  
 2500-01-36 Convention collective - 1993-1999 (2 dossiers)  
 2500-01-37 Convention collective - 1995-2000  
 2500-01-38 Convention collective - 1997-2000  
 2500-01-39 Convention collective - 1997-2002  
 2500-01-40 Convention collective - 1998-2000  
 2500-01-41 Convention collective - 2004-2007  
 2500-01-42 Convention collective - 2007-2012  
 2500-01-43 Convention collective - 2013-2017

### **2500-02 Terre des hommes**

2500-02-1 Convention collective - Terre des hommes - 1969  
 2500-02-2 Convention collective - Terre des hommes - 1970-1971 TDH  
 2500-02-3 Convention collective - Terre des hommes - 1972-1973  
 2500-02-4 Convention collective - Terre des hommes - 1974-1975  
 2500-02-5 Convention collective - Terre des hommes - 1976-1977  
 2500-02-6 Convention collective - Terre des hommes - 1999-2002

### **2500-03 AMARC**

2500-03-01 Convention collective - AMARC - 1978-1979  
 2500-03-02 Convention collective - AMARC - 1980-1981-1982  
 2500-03-03 Convention collective - AMARC - 1980  
 2500-03-04 Convention collective - AMARC - 1983-1984

**2500-04- Société du parc des îles**

- 2500-04-01 Convention collective - Société du parc des îles - 1992
- 2500-04-02 Convention collective - Société du parc des îles - 1994-1997
- 2500-04-03 Convention collective - Société du parc des îles -1995-1998
- 2500-04-04 Convention collective - Société du parc des îles 1998 - Annexe A
- 2500-04-05 Convention collective - SPI 1998-2000
- 2500-04-06 Convention collective - Société du parc des îles - 1999-2003
- 2500-04-07 Convention collective - Société du parc des îles - 2001-2005
- 2500-04-08 Convention collective - Parc Jean Drapeau 2006-2011
- 2500-04-09 Convention collective - Parc Jean Drapeau 2011-2013
- 2500-04-10 Convention collective - Parc Jean Drapeau 2014-2017

**2550-05 Six Flag**

- 2500-05-01 Convention collective - Six Flag 2003-2004 (Entretien)
- 2500-05-02 Convention collective - Six Flags 2003-2007 (Opération)
- 2500-05-03 Convention collective - Six Flag 2003-2007
- 2500-05-04 Convention collective - Six Flag 2003-2008
- 2500-05-05 Convention collective - Six Flag 2005-2007 entretien
- 2500-05-06 Convention collective - Six Flags 2008-2012 entretien
- 2500-05-07 Convention collective - Six Flags 2008-2011 [opération restauration]
- 2500-05-08 Convention collective - Six Flags 2012-2015 [opération restauration]

**2500-06 Organismes paramunicipaux**

- 2500-06-01 Convention collective - SHDM 2000
- 2500-06-02 Convention collective - SHDM 2000-2004
- 2500-06-03 Convention collective - SHDM 2005-2010
- 2500-06-04 Convention collective - SHDM 2011-2013
- 2500-06-05 Convention collective - SDM 1997-2002
- 2500-06-06 Convention collective - SDM 1997-2002 (Originale)
- 2500-06-07 Convention collective - SDM 1999
- 2500-06-08 Convention collective - SDM 2003-2006
- 2500-06-09 Convention collective - OMHM 1990-1992
- 2500-06-10 Convention collective - OMHM 1993 - Mémoire d'entente
- 2500-06-11 Convention collective - OMHM 1999
- 2500-06-12 Convention collective - OMHM 1999-2003 (Originale)
- 2500-06-13 Convention collective - OMHM 1999-2003
- 2500-06-14 Convention collective - OMHM 2004-2007

**2570-07 Secteur privé**

- 2500-07-01 Convention collective - Service de personnel Antoine - 1997
- 2500-07-02 Convention collective - Rebutis solides canadiens - 1997-2000
- 2500-07-03 Convention collective - Rebutis solides canadiens 2002-2006
- 2500-07-04 Convention collective - Rebutis solides canadiens 2008-2011
- 2500-07-06 Convention collective - Le Nordelec - 2011-2015

**2500-08 Villes fusionnées**

- 2500-08-01 Convention collective - Ville Mont-Royal 2006-2014
- 2500-08-02 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1952-1971
- 2500-08-03 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1966
- 2500-08-04 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1970-1976
- 2500-08-05 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1978

2500-08-06 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1980-1981  
 2500-08-07 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1981  
 2500-08-08 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1982  
 2500-08-09 Convention collective - Pointe-aux-trembles - Fusion des employés - 1982  
 2500-08-10 Convention collective - Pointe-aux-trembles - 1979  
 2500-08-11 Convention collective - Ville Saint Michel

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **Notes**

La sous-série contient des documents endommagés.

#### **2600 Santé et sécurité du travail**

1975-2002. - 15 cm de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La sous-série témoigne des efforts consentis par le syndicat et l'employeur en matière de santé et sécurité du travail. Cet aspect concerne autant les relations entre les salariés et leurs fonctions que les relations entre les employés. C'est pourquoi on trouvera aussi de nombreux documents témoignant des programmes mis sur pied pour contrer le harcèlement au travail et l'égalité hommes/femmes. À ce sujet on trouvera un dossier très médiatisé sur Johanne Daly, une employée à qui la ville refusait de reconnaître les qualifications de mécanicienne. La sous-série contient entre autres, des dépliants, des exhibits, un projet de loi, de la médiation et de la documentation, un rapport de conférence, un travail universitaire, un historique et de la documentation juridique.

La sous-série contient les dossiers suivants :

2600-01 Exhibits santé et sécurité  
 2600-02 Projet de loi 17  
 2600-03 Sécurité au travail demandes de la ville  
 2600-04 Loi sur la santé et la sécurité  
 2600-05 Prévention ville de Montréal - Correspondance  
 2600-06 Modification au rapport de médiation alinéa 9.01 et 9.02  
 2600-07 Dossiers harcèlement  
 2800-08 Égalité homme/femme

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

## **2700 Régime de retraite**

1948-1987. - 30 cm de documents textuels.

### **Portée et contenu**

Le régime de retraite a fait l'objet de nombreuses négociations et de litiges tout au long de l'histoire des relations entre la ville de Montréal et ses employés syndiqués. Les documents de cette série témoignent de l'évolution et des discussions entourant la création du fonds de pension. On trouvera dans cette série des documents témoignant des discussions tenues en 1948 alors que le fonds n'était qu'à l'état de projet peu après la création du syndicat. La sous-série contient des règlements, des états financiers, des procès-verbaux, des évaluations actuarielles, de la documentation et des dépliants.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 2700-01 Régime de retraite - Procès-verbaux
- 2700-02 Régime de retraite - actuarielle
- 2700-03 Régime de retraite - Règlement
- 2700-04 Régime de retraite - 1984 États financiers
- 2700-05 Régime de retraite - 1984
- 2700-06 Régime de retraite - Évaluation actuarielle -1983
- 2700-07 Régime de retraite - Évaluation actuarielle - 1985
- 2700-08 Régime de retraite - 1986
- 2700-09 Régime de retraite - Évaluation actuarielle - 1986
- 2700-10 Régime de retraite - Brochure d'information
- 2700-11 Régime de retraite - Rapport annuel - 1987
- 2700-12 Régime de retraite - Rapport de trésorerie 1960-1972
- 2700-13 Régime de retraite - Évaluation actuarielle - 1979
- 2700-14 Régime de retraite - Correspondance
- 2700-15 Régime de retraite - Règlement
- 2700-16 Fonds de pension - Comité de surveillance
- 2700-17 Fonds de pension - Projet d'amendements
- 2700-18 Fonds de pension - Règlement 2400
- 2700-19 Fonds de pension - Projet d'un fonds de pension 1948
- 2700-20 Fonds de pension - Documentation 1950
- 2700-21 Fonds de pension - Régie des rentes du Québec
- 2700-22 Fonds de pension - Fonctionnaire retraité
- 2700-23 Fonds de pension - Caisse commune
- 2700-24 Fonds de pension - Règlement 24
- 2700-25 Fonds de pension - Recommandation vérificateur
- 2700-26 Fonds de pension - Rapports financier- 1980
- 2700-27 Fonds de pension - Formule dépôt inter-caisse
- 2700-28 Fonds de pension - Communauté urbaine Bill 75-76

### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**2800 Statistiques**

1992-1993. - 3 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les statistiques compilées par la ville de Montréal et témoigne de l'évolution des effectifs. Elle contient des statistiques et des graphiques.

La sous-série contient les documents suivants :

2800-01 Statistiques

2800-02 Graphique sur le nombre d'employés à la ville

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3000 Activités de mobilisation**

1972-2003. - 80 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La série activités de mobilisation recouvre un large éventail des activités menées par le syndicat. Elle témoigne à la fois des conflits de travail que de la campagne de maraudage menée par le local 301; on y trouve aussi les documents évoquant la Maison des cols bleus. Une grande quantité de dossiers témoignent de la participation du syndicat dans divers aspects de la sphère politique et sociale. La série contient des procès-verbaux, des documents financiers, de la correspondance, des baux et des contrats.

La série est divisée en 7 sous-séries :

3100 Conflits de travail

3200 Éducation syndicale

3300 Front commun

3400 Maraudages

3500 Centre social des cols bleus

3600 Politique municipale et nationale

3700 Activités caritatives

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La série est composée de documents originaux et de reproductions.



### **3100 Conflits de travail**

1969-2003. - 83 cm de documents textuels

#### **Portée et contenu**

La sous-série porte principalement sur la grève de 1980, mais également sur les exigences et les négociations entourant la prestation des services essentiels durant plusieurs autres conflits de travail (1986, 1991, 1996). Cette sous-série témoigne de l'importance grandissante que les services essentiels ont été appelés à prendre dans les relations entre l'employeur et le Conseil des services essentiels. La sous-série contient des décisions, de la correspondance, des coupures de presse, de la jurisprudence, des communiqués de presse, des avis de convocation, des plaintes devant le Conseil des services essentiels, et des propositions de prestation de services.

La sous-série est divisée en deux sous-sous séries :

3110 Grèves

3120 Services essentiels

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

### **3110 Grèves**

1972-1980. - 6 cm de documents textuels

#### **Portée et contenu**

La sous-série porte sur deux grandes grèves qui ont marqué l'histoire du syndicat. La grève de 1972 dura cinq mois durant lesquels les membres furent appelés à voter plusieurs fois sur la poursuite des moyens de pression et participer à une marche de protestation. La grève de 1980 d'une durée de six semaines s'est déroulée en front commun avec les autres employés municipaux. Elle témoigne des revendications et des moyens de pression utilisés par le syndicat lors du renouvellement de la convention collective. On y trouvera, entre autres, de la correspondance, des documents juridiques et des dossiers de suivi.

La sous-série contient les dossiers suivants :

3110-01 Grève 1980 Sentences arbitrales Loi 93

3110-02 Grève 1980 Correspondance avec le ministère du travail

3110-03 Grève 1980 Briseurs de grève

3110-04 Grève 1980 Accusations criminelles

3110-05 Suivi des manifs

3110-06 Grève 1972

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3120 Services essentiels**

1986-2003. - 22 cm de documents textuels

**Portée et contenu**

La prestation de services essentiels est un enjeu majeur lors des conflits de travail du secteur public. En tant que représentant des employés du secteur public municipal, le syndicat est régi par la Loi sur les services essentiels. La sous-série porte sur les discussions avec le Conseil des services essentiels et sur ses décisions. La sous-série contient les documents suivants : de la correspondance, des communiqués, des coupures de presse, des listes, des avis de la jurisprudence et des décisions.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 3120-01 Services essentiels - 1986
- 3120-02 Services essentiels - Grève 1988
- 3120-03 Services essentiels 1991 (3 dossiers)
- 3120-04 Conseil des services essentiels - 1991
- 3120-05 Services essentiels-1992
- 3120-06 Services essentiels 1993
- 3120-07 Services essentiels CUM - 1993
- 3120-08 Services essentiels - Grève 1993
- 3120-09 Services essentiels 14 septembre 1994
- 3120-10 Services essentiels 1995 (3 dossiers)
- 3120-11 Services essentiels - 1995 - Jurisprudence diverse
- 3120-12 Services essentiels - Convocation 8 mars 1995
- 3120-13 Services essentiels - coupure de presse 1995
- 3120-14 Services essentiels - Correspondance 1995-1996
- 3120-15 Services essentiels - Communiqué de presse 1995-1996
- 3120-16 Services essentiels 1996 (2 dossiers)
- 3120-17 Services essentiels 2001
- 3120-18 Suivi des manifs - 2003
- 3120-19 Services essentiels -2003

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3200 Éducation syndicale**

1981-1999. - 5 cm de documents textuels

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les programmes de formation dispensée par le Local 301 et le SFCP à l'intention des nouveaux membres et des employés du syndicat. La formation syndicale est à la base des activités de mobilisation syndicale en permettant d'intégrer les nouveaux membres. Elle permet également au personnel à l'emploi du syndicat d'être mieux formé à l'exercice de certaines fonctions (représentant, auxiliaire). La sous-série contient des dépliants, des guides et des programmes de formation à l'intention des membres.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 3200-01 Guide syndical

3200-02 Formation représentant  
 3200-03 Guide syndical  
 3200-04 Mon syndicat - SCFP 301  
 3200-05 Éducation Octobre 1982  
 3200-06 Aide-mémoire des auxiliaires  
 3200-07 Guide syndical

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3300 Front commun**

1969. - 2 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur la participation du syndicat au front commun des employés municipaux de la ville de Montréal. Elle témoigne des réunions tenues par les représentants des syndicats au sujet du Bill 75 qui a créé la Communauté urbaine de Montréal. Elle contient des procès-verbaux et des propositions d'amendements.

La sous-série contient un dossier :

3300-01 Front commun - Bill 75

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3400 Maraudages**

1985-2001. - 8 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les efforts menés par le syndicat en 1980 afin d'obtenir l'adhésion des employés-es de la Ronde alors représentés par un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Par la suite, lorsque La Ronde a été privatisée et qu'elle est passée entre les mains de la société Six-Flag, les employés des différents secteurs d'activités sont devenus membres du local 301. La sous-série contient de la correspondance, un registre comptable, des factures, une décision arbitrale et l'accréditation du syndicat adhérent au local 301.

La sous-série contient les dossiers suivants.

3400-01 Maraudage STTDH CSN - Registre comptable  
 3400-02 Maraudage STTDH CSN - Correspondance  
 3400-03 Maraudage STTDH CSN - Décision arbitrale  
 3400-04 Maraudage STTDH CSN - Factures

3400-05 Maraudage STTDH CSN

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3500 Centre social des cols bleus**

1983-2001. - 34 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les activités financières, juridiques et les règlements du Centre social des cols bleus. Le syndicat a acquis un édifice (9650, rue Papineau) qui allait servir à des réunions syndicales et de locaux pour les membres retraités. La sous-série contient des états financiers, des règlements, des évaluations, des études, des rapports, une hypothèque, des relevés de compte, des rapports de gestion, des dépliants informatifs, des analyses, des actes notariés, des plans, des lettres patentes et des bilans financiers.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 3500-01 Centre social des cols bleus - Immobilier
- 3500-02 Centre social des cols bleus - Incorporation (2 dossiers)
- 3500-03 Centre social des cols bleus - Dossier subvention énergie
- 3500-04 Centre social des cols bleus - Analyse énergétique
- 3500-05 Centre social des cols bleus - Notaire
- 3500-06 Centre social des cols bleus - Règlements (2 dossiers)
- 3500-07 Centre social des cols bleus - Rôle d'évaluation
- 3500-08 Centre social des cols bleus - Rapport d'étape
- 3500-09 Centre social des cols bleus - Assurance
- 3500-10 Centre social des cols bleus - Lettre patente
- 3500-11 Centre social des cols bleus - Loyer
- 3500-12 Centre social des cols bleus - Bilan financier
- 3500-13 Centre social des cols bleus - Localisation - Bail
- 3500-14 Centre social des cols bleus - Correspondance - Hydro-Québec
- 3500-15 Centre social des cols bleus - Plan et permis (2 dossiers)
- 3500-16 Centre social des cols bleus - Relevé financier
- 3500-17 Centre social des cols bleus - Hypothèque
- 3500-18 Centre social des cols bleus - Bilan et relevé financier
- 3500-19 Centre social des cols bleus - Nouvelle bâtisse
- 3500-20 Centre social des cols bleus - Bail
- 3500-21 Centre social des cols bleus - Édifice Liège
- 3500-22 Gestion de projet - Berma Code
- 3500-23 Gestion de projet - Berma Code
- 3500-24 Mainbourg - Étude de faisabilité (2 dossiers)
- 3500-25 Mainbourg - Projet de rénovation (3 dossiers)
- 3500-26 Bermacode - gestion de projet (2 dossiers)
- 3500-27 Centre social des cols bleus - code des règlements
- 3500-28 Centre social des cols bleus - retraités

**3600 Politique municipale et nationale**

1998-2001. - 3 cm de documents textuels

**Portée et contenu**

La mobilisation syndicale s'est également traduite par des interventions occasionnelles en politique municipale et provinciale. Elle porte également sur la participation du syndicat dans des dossiers reliés à la question sociale et nationale. Elle contient des communiqués, des avis et de la correspondance.

La sous-série contient les dossiers suivants :

3600-01 Élection municipale 2001

3600-02 Élection provinciale 1998

3600-03 Dossier - Syndicaliste pour un Québec Libre - 2004

3600-04 Dossier - Syndicaliste pour un Québec progressiste

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**3700 Activités caritatives**

1999-2003. - 3 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les activités caritatives du syndicat. Elle témoigne de l'engagement social des membres du syndicat. On y trouve des documents témoignant de l'Opération 1000 cols bleus visant à fournir de la main d'oeuvre à divers organismes communautaires ainsi que sur la campagne annuelle de Centraide. On y trouve les documents suivants : de la correspondance, des rapports de dons et de la documentation promotionnelle.

La sous-série contient les dossiers suivants :

3700-01 Campagne 6000 cols bleus 1999

3700-02 Campagne de financement Centraide 2003-2005

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

## **4000 Finances**

1971-1993. - 14 cm de documents textuels.

### **Portée et contenu**

La série finance porte sur les prévisions budgétaires et les rapports annuels du syndicat. Elle témoigne de l'état des finances et des rémunérations du syndicat. On y trouve les documents suivant : des états financiers, des listes de rémunération, des rapports annuels et des prévisions budgétaires.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 4000-01 Entrée de journal 1971
- 4000-02 Liste des rémunérations 1971
- 4000-03 États non vérifiés -1971
- 4000-04 États financier 1977
- 4000-05 Rapport financier 1985
- 4000-06 Rapport financier 1986
- 4000-07 Prévision budgétaire 1987
- 4000-08 Rapport financier 1987
- 4000-09 Relevé financier-centre social des cols bleus 1987
- 4000-10 Rapport financier 1988
- 4000-11 Relevé financier-centre social des cols bleus 1988
- 4000-12 Relevé financier-centre social des cols bleus 1990
- 4000-13 Rapport financier 1991
- 4000-14 Relevé financier-centre social des cols bleus 1991
- 4000-15 Rapport financier 1992
- 4000-16 Rapport financier 1993

### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

### **Historique de conservation**

Les documents financiers concernant les autres années sont conservés dans les locaux du syndicat.

### **Restriction à la consultation**

Les documents de cette série sont soumis à des restrictions.

### **Historique de conservation**

La grande majorité des documents financiers n'ont pas été traités et sont conservés dans les locaux du syndicat.

## **5000 Information et communication**

1957 - 2000. - 84 cm de documents textuels

### **Portée et contenu**

Le syndicat a eu recours abondamment à l'information et à la communication dans l'ensemble de son fonctionnement et de ses actions de mobilisation. La série témoigne à la fois des informations et des communications interne et externe. Elle contient des mémoires, des dossiers de presse, des actes de colloques, des journaux, des communiqués, des coupures de journaux, des rapports et des documents de congrès.

La série est divisée en 6 sous-séries :

- 5100 Mémoires et études
- 5200 Rapports
- 5300 Publication
- 5400 Communiqués
- 5500 Dossier de presse
- 5600 Colloque et congrès

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**5100 Mémoires et études**

1964-1993. - 20 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

Le syndicat des cols bleus a été amené à se prononcer sur des enjeux dépassant les relations de travail. La sous-série mémoires et études témoigne de l'engagement du syndicat dans les questions environnementales et sur la répartition des ressources. Ces mémoires ont été présentés devant le BAPE et devant un comité parlementaire. Elle contient également un dossier portant sur voyage d'études en France auprès de la firme Aquatech.

La sous-série contient les documents suivants :

- 5100-01 Mémoire sur l'inégalité des ressources chez les cols bleus (U. de. M)
- 5100-02 Mémoire sur les amendements au projet de loi 46
- 5100-03 Mémoire présenté au comité parlementaire
- 5100-04 Mémoire sur la gestion de l'eau au Québec
- 5100- 05 Mémoire sur la gestion écologique des déchets
- 5100-06 Mémoire déposé au BAPE
- 5100-07 Voyage Aquatech

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**5200 Rapports**

1982-1999. - 8 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

Les rapports commandés par le Local 301 portent sur une variété de questions liées à la gestion et aux politiques de la ville de Montréal. Ces rapports témoignent de l'évolution des relations et des conditions de travail des employés municipaux,

mais également des changements de pratiques administratives. On y trouvera notamment de nombreux rapports sur la question de la sous-traitance et l'octroi de contrat à l'externe. Les dossiers sur la réorganisation permettent de témoigner des changements administratifs survenus lors des fusions municipales. La sous-série contient des rapports, des enquêtes et des analyses.

La sous-série contient les documents suivants :

- 5200-01 Rapport sur la privatisation du stationnement à Montréal
- 5200-02 Rapport d'enquête sur la conduite de certains policiers
- 5200-03 Analyse Contrat de déchet
- 5200-04 Enquête syndicale sur les travaux publics dans l'arrondissement Maisonneuve
- 5200-05 Annulé
- 5200-06 Historique sur la collecte des déchets
- 5200-07 Rapport environnement 1995
- 5200-08 Rapport sur filialisation
- 5200-09 Rapport sur l'enlèvement et le transport des déchets
- 5200-10 Rapport sur les activités horticoles
- 5200-11 Rapport sur le captage du gaz
- 5200-12 Rapport sur la santé-sécurité Terre des hommes 1992
- 5200-13 Dossier sur la sous-traitance
- 5200-14 Dossier sur la réorganisation

#### **Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

#### **5300 Publications**

1988-2000. - 30 cm de documents textuels.

#### **Portée et contenu**

La série Publications porte sur l'information diffusée aux membres par l'entremise de publications imprimées. Elle témoigne des événements de l'histoire et des dossiers administratifs en cours. La série contient des journaux et des agendas.

La sous-série est divisée en deux sous-séries :

- 5310 Journaux et bulletins
- 5320 Agendas et calendriers

#### **Langues des documents**

Les documents sont en français.

#### **Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.



**5310 Journaux et bulletins**

1988-2000. - 25 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

Le journal « Le 301 » est l'organe de communication principale du syndicat. Ce journal interne a porté le titre de « La Voix des Manuels » de 1949 à 1980. Le journal informe les membres sur les dossiers en cours et les travaux des comités. Il est aussi de tradition que le président et d'autres officiers du syndicat s'adressent aux membres à travers ce journal. Le « Col bleu spécial » est un bulletin faisant état de l'avancement des négociations lors des rondes de renouvellement de la convention collective.

La sous-série contient les publications suivantes :

- 5310-01 Le 301-1988-1992
- 5310-02 Le 302-1992-1994
- 5310-03 Le 301-1996-1999
- 5310-04 Le 301 -2001-2002
- 5310-05 Le 301-2003
- 5310-06 Cols bleus spécial -1979-1980
- 5310-07 Cols bleus spécial -1980-1989
- 5310-08 Cols bleus spécial -1992
- 5310-09 Cols bleus spécial -1993
- 5310-10 Cols bleus spécial -1994
- 5310-11 Cols bleus spécial -1995
- 5310-12 Cols bleus spécial -1996
- 5310-13 Cols bleus spécial - 1997-1999
- 5310-14 Journal Ronde -2005
- 5310-16 10 \$ de solidarité - 1992-1994
- 5310-17 Lutttes pour l'emploi et la dignité.
- 5310-18 Cols bleus spécial négociations 1992-1993
- 5310-19 Cols bleus spécial négociations 1993-1994

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**Historique de conservation**

La collection complète des numéros de « La Voix des Manuels » et de « Le 301 » est disponible sur le site internet du syndicat à l'adresse suivante : <https://www.scfp301.qc.ca>

**5320- Agendas et calendriers**

1989-2000. - 5 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

Les agendas et les calendriers contenus dans cette série sont distribués aux membres et les dates importantes de l'année syndicale sont marquées. Elle témoigne des événements la vie syndicale.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 5320-01 Agendas 1989-2000

5300-02 Calendriers

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**5400 Communiqués**

1992-1999. - 5 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les communiqués émis par le syndicat à l'occasion de mobilisations de négociations. Elle témoigne des relations avec la presse et de la position du syndicat sur des sujets à caractère économique et politique. Elle contient des communiqués et un guide de formation aux médias de la FTQ.

La sous-série contient les dossiers suivants :

5400-01 Communiqué - 1994-1996

5400-02 Communiqué - SCFP-FTQ

5400-03 Communiqué - Falaise Saint-Jacques

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**5500 Dossiers de presse**

1957-1986. - 15 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

On trouvera dans cette sous-série des coupures des presses et des dossiers de presse portant sur l'activité syndicale en général et sur les activités du local 301 en particulier. On y trouve également un dossier de presse portant sur la grève de Murdochville. La sous-série contient des coupures de presse et des dossiers de presse thématiques.

La sous-série contient les dossiers suivants :

5500-01 Coupures de presse

5500-02 Dossier de presse SCFP

5500-03 Olympique

5500-04 Front commun

5500-05 Divers

5500-06 Dossiers de presse - Album 1958

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**Notes**

La sous-série contient des documents endommagés.

**5600 Colloque et congrès**

1974-1982. - 6 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur la participation du syndicat à des congrès de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Elle porte également sur la sa participation à un symposium sur la jeunesse et sur la prévention au travail. Elle contient des documents de congrès et des actes de colloques.

La sous-série contient les dossiers suivants :

5600-01 Congrès conseil du Québec

5600-02 Colloque FTQ 1982

5600-03 Symposium jeunesse

5600-04 Colloque sur la prévention du travail

5500-05 Congrès du SCFP 1981

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**6000 Relations avec des organismes externes**

1964-1983. - 44 cm de documents textuels

**Portée et contenu**

La série porte sur les relations du local 301 avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) dans le cadre de leurs responsabilités respectives. La série contient les documents suivants : de la correspondance, des jugements, des contrats, des documents financiers, des dossiers de comités, des listes, des listes et des documents de congrès.

La série est divisée en deux sous-séries :

6100-SCFP

6200-FTQ

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la série.

### Langues des documents

Les documents sont en français et en anglais.

### Originaux et reproduction

La série est composée de documents originaux et de reproductions.

### 6100 SCFP

1964-2001. - 40 cm de document textuels.

### Portée et contenu

La sous-série porte principalement sur les relations étroites entre le Local 301 et la Direction générale du Syndicat canadien de la fonction publique du Canada ainsi que d'autres sections locales de syndicat composées d'employés municipaux des grandes villes canadiennes affiliées au SCFP. Cette sous-série permet de témoigner de l'organisation et de la concertation des sections locales sur les dossiers relatifs à leurs conditions de travail ou les grands dossiers de l'actualité politique et sociale. La sous-série contient, entre autres, de la correspondance, des jugements, des contrats, des documents financiers, des dossiers de comités, des listes, des listes et des documents de congrès.

La sous-série contient les dossiers suivants :

- 6110-01 Correspondance SCFP (2 dossiers)
- 6110-02 Procès-verbaux SCFP
- 6110-03 Procès-verbaux SCFP National (3 dossiers)
- 6110-04 SCFP Bureau régional
- 6110-05 SCFP Prêt
- 6110-06 SCFP Jugements
- 6110-07 SCFP Contrats forfaitaires
- 6110-08 SCFP Activités sportives
- 6110-09 SCFP Comité bien-être social
- 6110-10 SCFP Comité des sports
- 6110-11 SCFP Comité de négociation -1964
- 6110-12 SCFP Sondage, local 301
- 6110-13 SCFP Congrès bi-annuel
- 6110-14 SCFP Local 930
- 6110-15 SCFP Local 43 Toronto
- 6110-16 SCFP Local 79 Toronto-Employés municipaux
- 6110-17 SCFP Éducation
- 6110-18 SCFP Constitution
- 6110-19 SCFP Correspondance (2 dossiers)
- 6110-20 SCFP École Syndicale
- 6110-21 SCFP Comité d'éducation
- 6110-22 SCFP Communiqué de presse
- 6110-23 SCFP Conseil du 8<sup>e</sup> congrès Québec
- 6110-24 SCFP Section locale Québec
- 6110-25 SCFP Conseil du Québec-Correspondance
- 6110-26 SCFP Conseil du Québec - Rapport conférence
- 6110-27 SCFP Local 301-Agents d'affaire
- 6110-28 SCFP Local 301-École syndicale Saint-Donat
- 6110-29 SCFP Local 389-Vancouver
- 6110-30 SCFP Local 389-Cité de Vancouver
- 6110-31 SCFP Listes
- 6110-32 SCFP Hydro Québec
- 6110-33 Fonds de lutte SCFP Québec
- 6110-34 SCFP Saskatchewan

6110-35 SCFP Éducation  
 6110-36 SCFP Congrès Edmonton  
 6110-37 SCFP Congrès Vancouver

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**6120 FTQ**

1980-1983. - 4 cm de documents textuels.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur la documentation produite à l'occasion du Conseil général de la FTQ de 1980 et du Congrès de 1983. Ces documents témoignent de la grève de 1980 et des modifications au Code du travail. La sous-série contient des documents de congrès et des ordres du jour.

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**7000 Documents multiplateformes**

1945-2000. - 4 affiches. - 2 macarons. - 2 autocollants.

**Portée et contenu**

La série illustre la participation du syndicat à des campagnes de mobilisation et de sensibilisation au moyen d'affiches, de macarons et d'autocollants.

La série est divisée en deux sous-séries :

7100 Affiches

7200 Autocollants

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La série est composée de documents originaux et de reproductions.

**7100 Affiches**

1996-1998. - 4 affiches.

**Portée et contenu**

La sous-série contient porte sur les mobilisations à l'encontre des politiques du maire Pierre Bourque. Elle contient quatre affiches représentant le maire Pierre Bourque.

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**7200 Autocollants et macarons**

1995-20XX. - 2 autocollants. - 2 macarons.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur les mobilisations ayant pour thème « La fierté est là pour la réaliser » et « Faites confiance au cols bleus ». Elle contient des macarons et des autocollants.

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**8000 Documents photographiques et audiovisuels**

1945-2000. - 906 photographies. - 37 planches contact. - 33 cassettes vhs. - 36 cassettes Betamax. - 3 films 16 mm - 58 cassettes audio. - 7 bandes son.

**Portée et contenu**

La série illustre la participation du syndicat à des campagnes de mobilisation et de sensibilisation au moyen documents photographiques, audiovisuels et audio.

La série est divisée en trois sous-séries :

8100 Photographies

8200 Documents audiovisuels

8300 Documents audio

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

**Originaux et reproduction**

La série est composée de documents originaux et de reproductions.

**8100 Photographies**

1945-2000. - 906 photographies. - 37 planches contact.

**Portée et contenu**

La sous-série porte sur des activités du syndicat. Elle témoigne des mobilisations, des manifestations et des différentes personnes élues à la présidence du syndicat (R. Lampron, J. Lapierre et D. Maynard). On y trouve des photos de la vie syndicale prise à l'occasion de congrès et de session de formation. Certaines des photos ont été utilisées dans le journal « La Voix des Manuels » et « Le 301 ». La sous-série contient des photographies et des planches contact.

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux et de reproductions.

**7400 Documents audiovisuels**

1974-1986. - 33 cassettes vhs. - 36 cassettes Betamax. - 3 films 16 mm

**Portée et contenu**

La sous-série témoigne de l'impact médiatique des activités du local 301. On y trouve des interviews données par les dirigeants syndicaux, des reportages en provenance de stations de télévision portant sur les conflits avec l'employeur et les négociations en vue du renouvellement de la convention collective. La sous-série contient des vidéocassettes et des films.

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux.

**8300 Documents audio**

1985-1999. - 58 cassettes audio. - 7 bandes son.

**Portée et contenu**

La sous-série porte principalement sur les entrevues données par le président Jean Lapierre lors des grèves de 1986 et de 1991. Elle porte également sur les communications aux membres. Elle contient des cassettes audio et des bandes-son.

**Source du titre**

Le titre a été composé à partir du contenu de la sous-série.

**Langues des documents**

Les documents sont en français.

**Originaux et reproduction**

La sous-série est composée de documents originaux.